

---

nationale et d'autres programmes partaient du principe d'une certaine fragilité de la nature canadienne, fragilité qu'il fallait protéger contre le reste du monde.

Aussi, au lieu d'encourager les Canadiens à faire preuve d'initiative et à donner la pleine mesure de leur compétence, nous avons restreint l'accès à nos marchés économique et culturel. Nous nous sommes repliés sur nous-mêmes au lieu de nous tourner vers l'extérieur. Notre compétitivité a diminué sur les plans économique et culturel, de même que notre capacité de tirer profit des débouchés qui s'offrent à un pays comme le nôtre. Les politiques fondées sur notre supposée vulnérabilité nous rendaient vulnérables.

Le 4 septembre de l'an dernier les Canadiens ont indiqué qu'ils en avaient assez. Ils ont voulu que le pays, au lieu de se retirer du monde, y fasse plutôt sa place. Ils ont voulu qu'il s'affirme, dans des conditions certes difficiles, mais qui sont tout de même moins pénibles pour le Canada que pour pratiquement n'importe quel autre pays.

Comme je l'ai dit l'autre jour à la Chambre des communes, le coût d'un brise-glace polaire de classe 8 est de 500 millions de dollars. Mais ni les Canadiens ni leur gouvernement ne sont prêts à dire que notre pays ne peut se permettre l'Arctique. Nous pouvons nous le permettre et nous pouvons nous permettre aussi les risques que comporte la poursuite active de nos intérêts. Je crois qu'il y a de la part du grand public la volonté de voir le Canada adopter des positions qui expriment sa force et affirment sa confiance dans ce qu'il fait.

Ce qui est en cause ici, dans cette évolution entre le désir de nous retirer du monde et celui de nous y intégrer, ce n'est pas une différence liée aux partis politiques ou à des idéologies, mais bien au temps. Le pays a évolué, de même que les aspirations de ses citoyens. Nos possibilités d'action ont changé à un point tel qu'il est devenu opportun pour le Canada de faire davantage valoir son identité et ce qu'il peut faire.

Vous savez que parmi les décisions annoncées à la Chambre la semaine dernière, figurait celle de retirer la réserve décrétée par un gouvernement précédent quant à la compétence de la Cour internationale de Justice de statuer sur la souveraineté canadienne dans les eaux de l'Arctique. Cette réserve avait été formulée en 1970, alors que le droit de la mer était beaucoup moins élaboré qu'il ne l'est aujourd'hui et que la confiance du Canada dans la valeur de ses revendications n'était pas aussi forte que maintenant.

Il n'y a pas eu seulement l'arrivée d'un nouveau gouvernement; nos revendications ont une nouvelle vigueur. Parce que les temps ont changé, il nous est possible aujourd'hui d'adopter, avec assurance et confiance, des positions que les gouvernements antérieurs estimaient inappropriées.

Mais cela ne va pas sans risques. Le critique de l'Opposition pour les affaires extérieures, l'honorable Jean Chrétien, a dit, avec passablement de justesse, qu'il était hardi et risqué d'affirmer notre souveraineté sur les eaux de l'Arctique. Nous nous déclarons prêts à soutenir, le cas échéant, nos revendications devant la Cour internationale de Justice, et, naturellement, cela comporte des risques.

---